



©PHOTOS SITOM

**> DOSSIER <**  
CARACTÉRISATION  
DES DÉCHETS MÉNAGERS

**BONNES PRATIQUES**  
Ressourceries,  
alimentation, déplacements...

**MONACTU.ADO**  
*Do it yourself :*  
Pudding aux fruits secs



©DR

## « Poursuivre le combat, ensemble, sereinement »

Le 14 février dernier, Monsieur Pierre Lambert, Préfet de Haute-Savoie, a visité les installations du SITOM dans le cadre des dix ans de surveillance environnementale de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Passy.

Face aux journalistes présents, M. Lambert a souligné la confiance de l'État quant aux actions et aux analyses réalisées par le SITOM et Suez, son délégataire, pour mener à bien les missions qui lui sont confiées.

La pollution et les taux élevés de particules fines dans l'air sur notre territoire (PM 10 et 2,5) sont une préoccupation quotidienne depuis plusieurs années.

Nous agissons en permanence avec comme unique but la qualité de vie de chacun d'entre nous et regrettons souvent le climat délétère de débats. Ces questions, si

importantes pour notre futur, méritent d'être traitées avec sérénité et recul.

Aujourd'hui, nous savons que nos efforts ne sont pas vains. Tous les contrôles environnementaux réalisés depuis 10 ans sur les rejets atmosphériques de l'UVE de Passy en attestent.

Plus largement, à l'échelle du territoire, le nombre de jours de dépassement des pics de pollution est passé de 46 à 10 jours entre 2014 et 2018.

Ces chiffres récompensent l'addition des gestes, même les plus minimes, des habitants des Vallées du Mont Blanc et les mesures des pouvoirs publics qui ont pris le sujet à bras le corps.

Ce n'est qu'un pas, certes important, qui doit nous encourager à poursuivre le combat, ensemble, sereinement, avec comme seul objectif le bien être général.

Philippe Drevon / Président du SITOM  
contact@sitom.fr

## BRÈVES

# Sommaire



02 Brèves

04 Dossier

Caractérisation des déchets ménagers

10 Bonnes astuces

11 Monactu.ado

L'Éco est une publication du SITOM des Vallées du Mont-Blanc - 269, rue des Egratz - 74190 Passy  
Tél. 04 50 78 10 48 - Fax 04 50 78 09 11

E-mail : contact@sitom.fr

Directeur de la publication : Philippe Drevon  
Responsable de la publication :

Isabelle Descamps Coulmy

Réalisation : Yves Perret Médias

Conception graphique : Agence Zoom

Crédits photos : DR Couverture : SITOM

44 400 exemplaires. Imprimé sur papier 60 % recyclé par l'Imprimerie Monterrain.

Le SITOM remercie les membres du comité de communication pour leur implication.

## Éco-événements : un guide dédié

### Vous organisez une manifestation sportive ou culturelle sur le territoire des Vallées du Mont-Blanc ?

Vous souhaitez réduire et trier vos déchets ?

Pour ce faire, le SITOM met à disposition, sur son site internet, un guide pour les organisateurs d'éco-événements.

Celui-ci vous présente les différents services que le SITOM propose comme le prêt des doubles poubelles Écollectos ainsi que des verres réutilisables Éco-verres.

**9 660**  
Éco-verres empruntés  
par 21 associations  
en 2018.

À noter : la réservation de ces accessoires doit être réalisée un mois minimum avant la tenue de l'évènement.

Un formulaire est disponible en ligne pour transmettre votre demande.

Plus d'infos sur  
[www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr)



## BRÈVES

### Entreprises : formez-vous au tri des déchets !

#### Toujours perfectible, le tri des déchets mérite l'attention de tous.

Le SITOM propose des formations pour les personnels des entreprises, associations et collectivités et met à disposition des éléments de signalétique pour équiper les conteneurs et les locaux poubelles.

Informations au 04.50.78.10.48.



### Bienvenue à Isabelle Descamps Coulmy, nouvelle directrice du SITOM

Isabelle Descamps Coulmy a récemment pris ses fonctions de directrice. Elle succède à Tanya Sinceretti qui travaillait au SITOM depuis 15 ans et s'envole pour de nouvelles aventures dans l'ouest de la France.

Isabelle Descamps Coulmy a occupé pendant huit ans le poste de technicienne chimiste au laboratoire de recherche

de Pechiney Electrometallurgie avant de travailler pendant 14 ans au service des eaux de Passy, dont 5 ans en tant que chef de service.

« J'ai à cœur de participer activement à la réduction et au devenir de nos déchets au sein du SITOM, acteur environnemental majeur de notre territoire », explique-t-elle.



Tanya Sinceretti et Isabelle Descamps Coulmy (à droite).

### Des bureaux neufs pour le SITOM



Début avril, l'équipe du SITOM a déménagé dans ses nouveaux bureaux situés au 269, rue des Egratz à Passy. Un espace de travail spacieux et fonctionnel permettant aux agents d'évoluer dans de bonnes conditions.

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES 3

Puis-je mettre mon carton à pizza dans la poubelle des recyclables ?

**OUI.** Même s'ils sont tâchés par la sauce ou l'huile, les cartons à pizza ou à hamburger se recyclent sans problème. Vous pouvez donc les jeter sans hésiter dans la poubelle des recyclables.



Dois-je laver mes déchets recyclables avant de les jeter ?

**NON,** c'est totalement inutile ! Le tri, qui répond à un objectif environnemental, ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles dont l'eau fait partie. Pour permettre un recyclage satisfaisant, éliminez au maximum ce qui contient les emballages (nourriture etc..) afin de les jeter le moins souillés possible.

Pourquoi y a-t-il des réducteurs sur les conteneurs à recyclables ?

Les conteneurs destinés au verre et aux recyclables sont équipés d'ouvertures limitées appelées « réducteurs ». Ces derniers permettent d'éviter tout dépôt de déchets volumineux non appropriés, tels que cartons de déménagement, sacs d'ordures ménagères, etc. Tous les déchets qui ne passent pas dans les réducteurs doivent être déposés selon leur nature dans les conteneurs dédiés aux ordures ménagères ou en déchèterie.



Envoyez-nous vos questions à [contact@sitom.fr](mailto:contact@sitom.fr)  
Nous y répondrons dans le prochain numéro.

# CARACTÉRISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis la loi Grenelle de 2009 sur l'environnement, les collectivités adhérentes au SITOM des Vallées du Mont-Blanc sont engagées dans une politique volontariste de réduction des déchets ménagers. La caractérisation est le point de départ de nombreuses actions.



Le travail de caractérisation consiste à séparer manuellement les déchets pour connaître précisément le contenu de nos poubelles.

## TOUT SAVOIR SUR LA CARACTÉRISATION

À quoi sert une caractérisation ? Selon quelle méthode est-elle effectuée sur le territoire du SITOM ? Quels sont les résultats ? L'ÉCO fait le point.

### QU'EST-CE QU'UNE CARACTÉRISATION ?

La caractérisation consiste à **séparer manuellement les déchets** en différentes catégories (résiduels, compostables, recyclables, électriques, chimiques, verre, mobilier...). **L'objectif est de connaître précisément le contenu des poubelles des habitants d'un territoire donné.**

En 2012, le SITOM avait réalisé un premier diagnostic et un état des lieux des ordures ménagères. L'an dernier, il a renouvelé cette campagne de caractérisation afin de dresser un nouveau bilan.

La caractérisation de 2018 permet de cerner les évolutions et l'impact de l'activité touristique.



**« Pour que les performances de tri progressent encore, nous devons tous adopter les bons réflexes. »**

### UNE MÉTHODE EN TROIS TEMPS

Pour mener une étude efficace et représentative, **le territoire du SITOM a d'abord été scindé en quatre secteurs** : le centre-ville (Sallanches), les stations touristiques importantes (Chamonix Mont-Blanc, Megève, Saint-Gervais), les stations villages (Val d'Arly, Courmayeur, Combloux, Praz-sur-Arly, Demi-Quartier, Servoz, Vallorcine, Les Houches, Les Contamines Montjoie) et les communes semi-urbaines (Passy, Domancy, Sallanches).

Une fois ce découpage géographique établi, **trois campagnes de caractérisation** ont été réalisées : la première au cours de la saison touristique hivernale (du 5 au 9 mars), la deuxième lors de la saison touristique estivale (du 30 juillet au 3 août) et la troisième en période creuse (du 5 au 9 novembre). Lors de chaque campagne, **10 échantillons ont été prélevés** et analysés par le bureau d'études Écogéos, missionné par le SITOM.

### Des résultats encourageants

La comparaison des deux caractérisations (2012 et 2018) révèle des améliorations sensibles. **La quantité globale d'ordures ménagères a diminué de 4,5 %.**

Les usagers semblent mieux trier leurs déchets puisque la quantité de recyclables et de textiles mêlée aux ordures ménagères a baissé.

Néanmoins, il reste **1500 tonnes de papier non triées** et seule la moitié du volume de papier et de petits cartons est jetée dans les conteneurs adéquats. Les déchets organiques ont, eux aussi, diminué grâce au compostage promu par le SITOM.

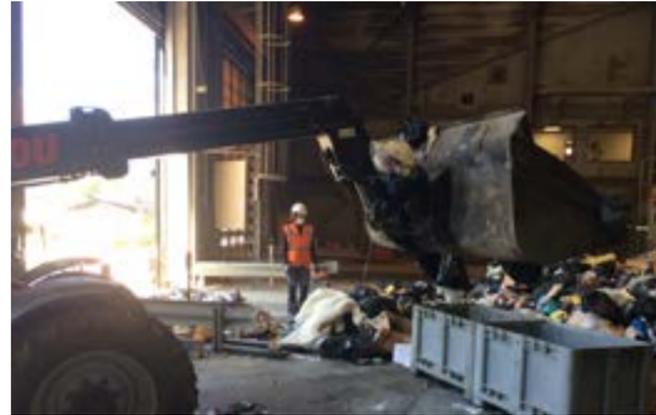
Enfin, du côté du verre, 1 bouteille sur 5 est encore jetée avec les ordures ménagères.

# CARACTÉRISATION : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'ÉCO a suivi les différentes étapes d'une caractérisation. Ouverture des sacs, prélèvements, mesures : découverte en images.



1 Le jour J, les camions arrivent à l'usine d'incinération de Passy et vident leur contenu au sol.



2 500 kg de déchets sont prélevés.



3 Les opérateurs de tri ouvrent les sacs et extraient les déchets atypiques qui fausseraient les données, ainsi que les déchets dangereux.



4 Un second prélèvement de 250kg est passé au crible afin d'être dissocié. Les gros déchets sont triés en intégralité.



5 1/8<sup>e</sup> de la quantité des déchets moyens (de 20 à 100 mm) est analysé.



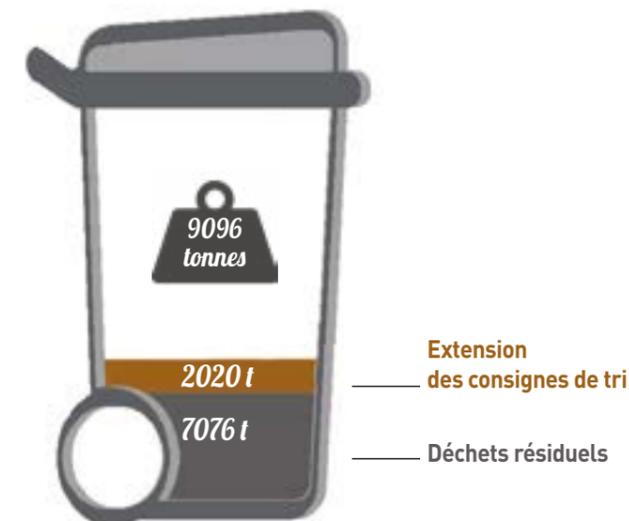
6 Les déchets fins (moins de 20 mm) sont pesés mais non triés.

# COMMENT NOS POUBELLES ONT-ELLES ÉVOLUÉ ENTRE 2012 ET 2018 ?

Si nos façons de trier progressent, nous devons encore nous améliorer.



## À QUOI LA POUBELLE IDÉALE DEVRAIT-ELLE RESSEMBLER ?



**Si chacun d'entre nous effectuait le tri correctement, seuls les déchets dits résiduels et l'extension des consignes de tri devraient aujourd'hui figurer dans notre poubelle.**

L'extension des consignes de tri correspond aux déchets plastiques qui ne sont pas encore acceptés dans les conteneurs dédiés comme les pots de yaourts, les barquettes, les blisters etc.

À peine 26% des déchets plastiques sont actuellement recyclés en France. Face à ce constat, le ministère de l'écologie et du développement durable a lancé en 2014 un plan de relance du recyclage.

L'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique est sa mesure principale.

L'objectif est qu'en 2022, les consignes de tri soient étendues à tous les plastiques sur 100% du territoire français.

## « 80% de notre temps à enlever les dépôts sauvages »

Les agents en charge de la propreté sont en première ligne pour évoquer la question des déchets. Pour L'ÉCO, Jean-Denis Martinez, responsable entretien à Chamonix Propreté, évoque son quotidien et celui de ses collègues.

### « Pouvez-vous nous présenter Chamonix Propreté ?

Chamonix Propreté est une régie intercommunale de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc. Elle est en charge de la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables ainsi que des déchèteries.

Nous sommes une vingtaine d'agents salariés à travailler : une majorité de chauffeurs d'engins de collecte, des chargés d'entretien et des gardiens de déchèteries. Il faut y ajouter nos responsables et une secrétaire.

### Comment se passe une journée type ?

Les conducteurs d'engins débutent leur journée à 6 heures du matin. Chacun part sur une tournée prédéfinie, ordures ménagères ou déchets recyclables. Pour les agents d'entretien, une journée type débute à 8 heures. Notre matinée est souvent consacrée au ramassage des dépôts sauvages. Le lundi, cela peut prendre la journée entière. Hier encore, trois canapés avaient été posés devant un point de collecte... Les après-midis sont dédiés au nettoyage ou à la réparation des conteneurs.

### Le territoire est marqué par d'importantes variations saisonnières. Cela impacte-t-il votre travail ?

Bien sûr. En période touristique, à Noël ou durant les vacances d'hiver, le volume d'ordures ménagères augmente beaucoup. D'ordinaire, nous sommes à 7 tonnes collectées par jour par camion. Là, on passe vite à 9 tonnes, ce qui correspond à la contenance maximum d'un camion. Il arrive même parfois que nous devions faire plusieurs tournées. D'ailleurs en pics de vacances scolaires, les tournées ont lieu 7 jours sur 7 au lieu de 6.

### À quels problèmes êtes-vous régulièrement confrontés ?

Les chauffeurs sont quotidiennement gênés par les gens qui stationnent mal. Côté entretien, en semaine, nous passons 80% de notre temps à enlever les dépôts sauvages et les déchets non adaptés : des gravats, de l'huile de vidange, les peaux de bêtes en période de chasse ou des cendres de cheminée, des sapins voire des skis en hiver...



Collecte d'un conteneur semi-enterré d'ordures ménagères à Servoz.  
En portrait : Jean-Denis Martinez.

Notre métier serait tellement plus simple si chacun respectait davantage les consignes de tri !

### Quel message avez-vous envie de faire passer aux usagers ?

Je leur dirais de prendre un peu de temps pour lire les panneaux sur les conteneurs ! Tout y est très bien expliqué. Cela faciliterait beaucoup le travail des agents. Nous passons encore trop de temps à réparer les mauvais comportements.

### Avec les années, les choses évoluent-elles dans le bon sens ?

Il y a beaucoup à faire mais nous sommes sur la bonne voie. Le volume d'ordures ménagères a tendance à baisser au profit des déchets recyclables : c'est le signe que les usagers trient plus. Certains efforts portent leurs fruits. Depuis que nous avons mis de nouveaux réducteurs sur les conteneurs par exemple, les dépôts de déchets inappropriés sont moins nombreux. »

## EN CHIFFRES

Les chiffres mentionnés sur cette page concernent le territoire du SITOM.

**23 989 tonnes**  
de **déchets ménagers** jetées  
en 2018 sur le territoire  
du SITOM.

**10 %**



d'**objectif de réduction** des déchets ménagers entre 2010 et 2020. Un chiffre fixé par l'État.



**1211 tonnes**

de verre  
encore jetées dans  
les ordures ménagères.

**4,5 %**

de déchets en moins entre  
2012 et 2018, soit  
**1146 tonnes.**



**1500 tonnes**

de **papiers** encore  
jetées dans les ordures  
ménagères.



**1,9 %**

du volume d'ordures ménagères  
est du **gaspillage alimentaire**, soit  
**449 tonnes** d'aliments comestibles  
sous emballages jetées.



**50 %**

seulement du papier et des  
cartonnettes jetés dans la  
bonne poubelle de tri.



**33,5 %**

de **déchets compostables**  
encore jetés dans les ordures  
ménagères.

**2**

caractérisations effectuées par le SITOM  
en 2012 et 2018.

## BONNES ASTUCES

### Ressourceries

Donnez une seconde vie aux objets !

Nous avons tous beaucoup d'objets inutilisés au fond de nos placards. Pour éviter de les jeter alors qu'ils sont encore en bon état, les ressourceries se proposent de les collecter afin de les donner ou de les revendre. Ces structures, qui n'ont aucun but lucratif, sensibilisent aussi le public à la réduction des déchets.

Il existe deux ressourceries sur le territoire du SITOM :

- Flumet (Communauté d'Agglomération Arlysère)
- Déchèterie du Bocher (Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc)

Pour plus d'infos :

[laressourcerieduvaldardly.com](http://laressourcerieduvaldardly.com)

[cc-valleedechamonixmontblanc.fr](http://cc-valleedechamonixmontblanc.fr), rubrique Actualités



**RESSOURCERIE DE BOCHER**  
 Donnez à vos objets une deuxième vie !  
 Déposez vos objets en bon état  
 (vaisselle, meubles, bibelots, électroménager...)  
 Récupérez des objets déposés  
 par d'autres personnes.  
 Echange gratuit. Pas de réparation d'objets.  
 La ressourcerie est ouverte les samedis  
 aux heures d'ouverture de la déchèterie,  
 de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

### Déplacements

Adoptez la Bicyclable attitude !

Le vélo, c'est écolo ! L'association Bicyclable, basée à Passy, revalorise nos bicyclettes en récupérant et réparant les montures abandonnées. Elle anime des ateliers dédiés à l'entretien et à la remise en état et organise un « apéro-démontage » mensuel convivial.

Pour 15 € par an (tarif réduit pour les étudiants), les adhérents peuvent venir aussi souvent qu'ils le souhaitent. La recyclerie dispose d'un accès à des pièces d'occasion.

À noter : à partir du printemps, les vélos déposés à la déchèterie de Passy seront remis à l'association.

<https://bicyclable.wordpress.com>



### Alimentation

Moins de packs, plus de vrac !

Pour limiter le volume d'emballages inutiles, l'achat en vrac constitue une excellente option.

Sur le territoire du SITOM, la nouvelle épicerie «Le repère des z'héros» installée à Sallanches propose notamment à ses clients l'achat de produits alimentaires et d'hygiène en vrac.

Il est possible d'y apporter ses contenants ou de les acheter sur place.

N'hésitez pas à consulter leur page Facebook et à découvrir le programme des ateliers du mois.



### Tendance

Vive le vide-dressing !

Un tiroir qui déborde, une penderie qui sature... ou, au contraire, un placard à chaussures cruellement vide : pour faire de la place ou remplir votre garde-robe, vendez et achetez vos vêtements sur des vide-greniers ou sur des applications gratuites. Un bon moyen de ne pas jeter, de gagner un peu d'argent tout en faisant plaisir à d'autres.

## DO IT YOURSELF

# PUDDING AUX FRUITS SECS

### INGRÉDIENTS

- 500 g de pain dur
- 1 l de lait (animal ou végétal)
- 100 g de sucre
- 60 g de raisins secs
- 4 œufs
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 cuillère à soupe de rhum diluée dans une tasse d'eau ou une tasse de thé
- Fruits secs (noix, baies de goji, noisettes, amandes...)
- 1/2 cuillère à café de mélange 4 épices (cannelle, gingembre, clou de girofle, noix de muscade)



1

Coupe le pain en morceaux de taille moyenne et place-le dans un saladier.



2

Fais tremper les raisins secs dans une tasse de thé ou une tasse d'eau aromatisée au rhum.

3

Verse le lait dans une casserole et ajoute le sucre. Fais chauffer à feu doux.

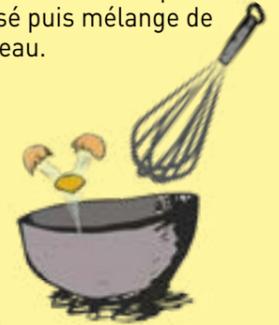


4

Lorsque le mélange est chaud, verse-le sur le pain. Attends que le pain soit bien ramolli puis écrase-le à l'aide d'une fourchette.

5

Ajoute les œufs au pain écrasé puis mélange de nouveau.



6

Ajoute le sucre vanillé, les épices, les raisins égouttés et les fruits secs.

7

Verse le tout dans un moule. Place-le au four et laisse cuire environ 1 heure à 180°C. Il faut que le dessus soit bien doré.



### Le savais-tu ?



**282 kg de stylos** ont été collectés dans les écoles et chez les partenaires du SITOM (mairies, entreprises) pour l'association « Pour que Lana gravisse sa montagne ». Grâce à cela, 274,78 € ont pu être reversés.



**5 à 7**  
 C'est le nombre de fois que l'on peut recycler le papier. Cela permet de consommer 6 fois moins d'eau et 2 fois moins d'énergie.

source : [www.conservatoire-nature.fr](http://www.conservatoire-nature.fr).



**4,5 kg de pain par habitant** sont gaspillés chaque année. Sachant que 1000 litres d'eau sont nécessaires pour produire 1 kg de farine, 1 baguette jetée = 1 baignoire entière d'eau gaspillée.

source : [www.zero-gachis.com](http://www.zero-gachis.com)

## TRI DES CARTONS



### Uniquement les petits emballages en carton dans le conteneur des recyclables !

La catégorie des petits emballages en carton inclut, par exemple, les briques alimentaires, les boîtes de céréales ou de biscuits, les suremballages de yaourts ou de plats préparés, les paquets de lessive, les boîtes d'œufs ou encore les cartons à pizza.

Une tonne d'emballages cartonnés recyclée permet d'économiser **1,4 tonne de bois** et **48,2 m<sup>3</sup> d'eau** !

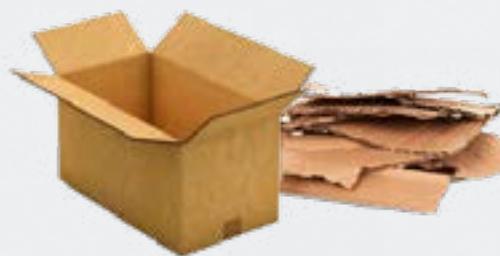
source :  
[www.clikeco.com](http://www.clikeco.com)

### Les cartons bruns et de grandes tailles en déchèterie !

Les cartons bruns ne peuvent pas être déposés dans le conteneur des recyclables car ils sont trop volumineux et perturbent le centre de tri.

Les cartons jetés à côté des conteneurs sont considérés comme des dépôts sauvages, ce qui est passible d'une amende.

Une seule solution : apporter les cartons bruns et de grandes tailles en déchèterie après les avoir vidés et aplatis.



→ NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS →